

Première annonce

Et appel à contribution

Les forêts de protection dans l'aménagement des territoires



Organisateurs : Office National des Forêts / Ville de Chamonix-Mt-Blanc

Date : mardi 4 et mercredi 5 octobre 2011

Lieu : Ville de Chamonix-Mont-Blanc, Centre des congrès le Majestic

Objectif : Permettre aux élus de disposer d'éléments scientifiquement avérés et concrètement applicables, pour intégrer pleinement les forêts de protection dans l'aménagement des territoires de montagne.

Public : Elus des collectivités de montagne, institutions en charge de la protection, scientifiques, gestionnaires de territoires et d'infrastructures...

PROGRAMME PRÉVISIONNEL

4 octobre, matinée

> *Transferts de connaissance à destination des élus et des gestionnaires*

Conférences sur l'état de l'art en terme de connaissance et de gestion (interventions françaises, suisses, italiennes)

4 octobre, après-midi

> *Visite de chantiers-pilotes*

Visites à Chamonix, Courmayeur (Italie) et Verbier (Suisse)

5 octobre, matin

> *Forêt de protection et aménagement des territoires de montagne*

Retours d'expériences sous forme de présentations d'élus et de représentants des territoires français, suisses et italiens

5 octobre, après-midi

> *Dispositifs d'aide*

Table ronde animée avec des élus référents pour mise en perspective et préparation des nouveaux dispositifs réglementaires, financiers et politiques

INTERREG « FORÊTS DE PROTECTION »

www.interreg-forets-protection.eu

« Techniques de gestion et innovation dans les Alpes occidentales » 2009-2012, un projet pilote pour :

- Déterminer les zones forestières à fonction de protection avec des priorités d'intervention selon les enjeux ;
- Réaliser des opérations de chantiers expérimentaux pour établir les références techniques d'intervention ;
- Identifier les responsabilités respectives des acteurs locaux et les moyens juridiques disponibles ;
- Etablir l'intérêt économique d'une gestion forestière ciblée au regard des autres types d'interventions (ouvrages de protection en génie civil notamment).

Les résultats de ces projets permettront aux collectivités alpines :

- d'identifier le rôle de protection des forêts et leur capacité à atténuer les risques ;
- de planifier les interventions sur leur territoire ;
- de mobiliser les dispositifs d'aides.



Exemple du chantier de Lioutraz à Argentière (sept. 2010) : la coupe réalisée permet de protéger la voie ferrée des évolutions de terrain (chutes de pierres)

APPEL À CONTRIBUTION

Vous avez des réalisations (projets, travaux...) sur les forêts de protection qui peuvent intéresser l'assemblée. N'hésitez pas à nous en faire part. Vos témoignages pourront alimenter le programme de la matinée consacrée aux « retours d'expériences ».

Précisez le thème par mail à francois-xavier.nicot@onf.fr avant le **15 juin 2011**. Merci !

ORGANISATEURS DE LA CONFÉRENCE



PARTENAIRES DU PROJET INTERREG



FINANCEURS



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra



Une manifestation organisée dans le cadre de l'AIF 2011



ANNÉE INTERNATIONALE
DES FORÊTS • 2011